

DEDOUANEMENT

Vers la facilitation des échanges via le guichet unique

L'ouverture officielle de la troisième conférence internationale sur les guichets uniques a eu lieu hier à l'hôtel Carlton. « Plus loin dans la facilitation des échanges avec l'interconnectivité des systèmes », tel est le thème de cette rencontre qui marquera un tournant décisif dans le monde du commerce à Madagascar.



La décision de Madagascar quant à l'adoption de ce système sera connue demain.

Près de 97 participants représentant 36 pays, l'alliance africaine pour le commerce électronique, la Douane malgache et Gasynet vont plancher sur ce concept innovant jusqu'à demain. La mise en place de ce système entend faciliter l'import-export à Madagascar. Selon les parties prenantes, l'ancienne méthode de dédouanement a engendré une importante perte de temps et une hausse des frais douaniers au grand dam des importateurs et exportateurs.

La facilitation du commerce joue un rôle primordial dans l'opérationnalisation des engagements pris en janvier 2012 lors du sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine qui a eu pour thème « Stimuler le commerce intra-africain ». D'après les dires de Stephen Karingi, directeur du « Regional integration and trade division », « Que ce soit à l'échelle nationale ou internationale, comme sur le marché commun de l'Afrique de

l'Est et australe (Comesa), certaines mesures ont été prises pour harmoniser, simplifier et automatiser les procédures douanières. Pourtant, il reste beaucoup à faire si le continent veut augmenter le niveau actuel du commerce intra-africain qui est actuellement entre 10 et 12 %, et passer à 25 % ou plus en une décennie ».

D'après le ministre des Finances et du budget, Lantoinaina Rasoloelison, le système adopté par les diverses administrations et agences ayant toujours géré différentes zones de réglementation, ainsi que diverses activités de contrôle, présente des lacunes. « C'est surtout dû au manque de coordination entre les organismes frontaliers, entraînant ainsi une lourdeur dans les procédures. C'est tout un effet domino qui aboutit toutefois à un manque de rentabilité et freine le développement du commerce trans-

frontalier », a-t-il dit.

Zéro papier

Il existe de nombreuses procédures administratives auxquelles les importateurs et exportateurs sont soumis (octroi d'un permis, d'une licence ou d'une autorisation, ...) lors d'une opération de dédouanement. « Ce concept offre aux importateurs et exportateurs la capacité d'économiser temps et argent au cours d'un processus de dédouanement puisque les différents services douaniers ont déjà accès aux informations sur une ou plusieurs marchandises. L'objectif est d'utiliser zéro papier d'ici juillet prochain, dans le but d'accélérer, de faciliter et de sécuriser les opérations de dédouanement », a expliqué le directeur général de la Douane, Vola Razafindramandra.

Et ce dernier de continuer, « A titre d'exemple, en attendant

la mise en place du guichet unique, une opération de dédouanement peut durer plus d'une quinzaine de jours dans certains pays. Par conséquent, cette durée a pu être réduite à 72 heures pour les marchandises importées par voie maritime et à 24 heures pour celles transportées par voie aérienne ».

Etant donné que ce système peut s'appliquer à toutes les inspections (douanières, sanitaires, phytosanitaires, vétérinaires...), toute administration ou agence de contrôle peut se renseigner sur toutes les importations de marchandises soumises à son contrôle. Parallèlement, elle peut échanger avec les services centraux et les représentants aux frontières dans la réalisation des vérifications requises. De plus, les opérateurs peuvent toutefois être mis au courant de l'avancée du traitement de leurs dossiers.

Rojo N.